

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 33
du jeudi 19 décembre 2024 à 20 heures
publiée le 23 décembre 2024
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf du mois de décembre à vingt heures, le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de présents : 15

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 20

Date de la convocation : 5 décembre 2024

Date d'envoi par courrier électronique : 13 décembre 2024

ÉTAIENT PRESENTS (15) : M. Jean-Marie COURTIN, Mme Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, Mme Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, M. Philippe DELCLAU, Mme Delphine COMBEBIAS, M. Lionel BURGER, M. Pascal CHARPENTIER, M. Jean-François VARGUES, Mme Nicole ESPAGNAT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, M. Lionel MAURY, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (5) ET ÉTAIENT ABSENTS (6) : Mme Christine OUDET (pouvoir n° 1 à Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ), M. Jacques GRIFFOUL (pouvoir n° 1 à M. Philippe DELCLAU), M. Nicolas GARCIN (absent), Mme Cécile CASTELNAU (pouvoir n° 1 à M. Pascal CHARPENTIER), Mme Dominique SCHWARTZ (pouvoir n° 1 à Mme Nicole BRUNEAU), M. Nicolas QUENTIN (absent), Mme Fabienne GABET (absente), Mme Mélissa SÉVERIN (absente), M. Thomas MALBEC (absent), M. Patrick PARANT (pouvoir n° 2 à M. Alain DEJEAN), Mme Liliane ÉLICHABE (excusée sans pouvoir).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Guillaume LOISELEUR des LONGCHAMPS, rédacteur principal territorial.

M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon, souffrant, était excusé auprès de Monsieur le Maire.

A – Nomination d'un secrétaire de séance

Mme Delphine COMBEBIAS est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

B – Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

C – Adoption du procès-verbal de non-quorum de la séance du 1^{er} octobre 2024 : *adopté par 16 voix pour et 4 abstentions des élus absents à cette séance (Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, M. Lionel MAURY).*

D – Adoption du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024 : *adopté par 17 voix pour et 3 abstentions des élus absents à cette séance (Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ).*

DECISION PRISE PAR LE MAIRE DEPUIS LE 8 OCTOBRE 2024 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 20 / 2024 – Patrimoine – Bail d'habitation – Mme Coralie LOZANO : *pris acte.*

02 – Décision n° 21 / 2024 – Place des Sculpteurs-Tournié – Manège fixe pour enfants – M. Gilles FABRE : *pris acte.*

03 – Décision n° 22 / 2024 – Incident débroussailleuse municipale - Mme Marie-Alice FAUVET – Participation aux frais optiques : *pris acte.*

04 – Décision n° 23 / 2024 – AMI Aquatique – Convention Écoute-S'il-Pleut – Avenant n° 5 : *pris acte.*

05 – Décision n° 24 / 2024 – *Anim' et vous en Quercy Bouriane* – Convention local du n° 4 rue du Cardinal-Farinié : *pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Tarifs municipaux – Actualisation pour l'année 2025

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser comme suit les différents tarifs municipaux applicables pour l'année civile 2025 :

01-1 – Camping-cars – Branchement – Tarif pour 2025 : adopté à l'unanimité

01-2 – Cimetières – Tarifs funéraires 2025 : adopté à l'unanimité

01-3 – Cinéma municipal L'Atalante – Tarifs 2025 : adopté à l'unanimité

01-4 – Droits de place – Tarifs 2025 : adopté à l'unanimité

01-5 – Droits de place toutes fêtes toutes attractions foraines – Tarifs 2025 : adopté à l'unanimité

01-6 – Espaces de réunion : Église des Cordeliers – Espace Daniel-Roques – Maison du Roy – Salles des fêtes – Salle des Pargueminières – Tarifs 2025 : adopté à l'unanimité

01-7 – Chapiteau – Tarifs privatifs de voirie – Tarifs 2025 : adopté par 19 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL)

01-8 – Service municipal des sports – Minibus – Tarif de location 2025 : adopté à l'unanimité

01-9 – Service municipal des sports – Photocopies – Tarifs 2025 : adopté à l'unanimité

01-10 – Service de l'assainissement – Tarifs 2025 hors taxe : adopté par 19 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL)

01-11 – Service des eaux – Tarifs 2025 hors taxe : adopté par 19 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL)

01-12 – Village de vacances – Chalets et pagans avec chauffage – Tarifs 2025 hors saison : adopté à l'unanimité

02 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Rapport d'activité 2023 – Communication au conseil municipal : adopté à l'unanimité

03 – Personnel communal – Mise à jour du tableau des effectifs 2025 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité

04 – Personnel – Création d'un emploi permanent d'ingénieur responsable des services techniques : adopté à l'unanimité

05 – Personnel – Création de deux emplois permanents – Agent de surveillance et adjoint administratif : adopté à l'unanimité

06 – Personnel municipal – Création de postes (sans recrutement) : adopté à l'unanimité

07 – Personnel municipal – Prévoyance et santé – Participation employeur : adopté à l'unanimité

08 – Police municipale – Indemnité spéciale de fonction et d'engagement ISFE – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité

BUDGET – FINANCES – FISCALITE

09 – Assainissement collectif – Redevance Agence Adour Garonne 2025 : adopté à l'unanimité

10 – Budgets – Section investissement – Délégation autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) – Avis du conseil municipal : question reportée à une prochaine séance du conseil municipal

11 – Budget principal – Décision modificative n° 05 / 2024 – Régularisation de nouvelles échéances d'emprunt : adopté à l'unanimité

12 – Budget principal – Décision modificative n° 06 / 2024 – Intégration d'étude photovoltaïque : adopté à l'unanimité

13 – Budget principal – Décision modificative n° 07 / 2024 – Régularisation d'intérêts d'emprunt : adopté à l'unanimité

14 – Budget principal – Décision modificative n° 08 / 2024 – Régularisation subvention région Occitanie : adopté à l'unanimité

15 – Budget du service de l'assainissement – Décision modificative n° 03 / 2024 – La Maladrerie – Agence de l'eau : adopté à l'unanimité

16 – Budget annexe de l'eau – SARL Village de vacances Montmarsis – Inscription en créance éteinte : adopté à l'unanimité

17 – Écoles – Frais de fonctionnement 2024-2025 – Participation des communes extérieures : adopté à l'unanimité

18 – Installations photovoltaïques – Gestion administrative et comptable : adopté à l'unanimité

19 – Subventions d'investissement - Amortissement : adopté à l'unanimité

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORETS – TRAVAUX

20 – Contournement de Gourdon – Communication du vœu départemental – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité

21 – Lou Vilaré – Lot n° 8 Alexandre LOUVEL – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité

CULTURE – PATRIMOINE – TOURISME – VIE ASSOCIATIVE

22 – Plan d'eau et plage d'Écoute-S'il-Pleut – Label Pavillon bleu – Dépôt de candidature : adopté par 15 voix pour, 1 voix contre (Mme Cécile CASTELNAU) et 4 abstentions (Mme Christine OUDET, Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, M. Joël PÉRIÉ, M. Lionel MAURY)

23 – Département du Lot – Arthothèque – Renouvellement 2024-2025 : adopté à l'unanimité

DIVERS

24 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2024 – Abbé David RÉVEILLAC : adopté à l'unanimité

25 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2024 – Abbé Jean Baptiste YATIA : adopté à l'unanimité

26 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2024 – Abbé Jean-Marie PERNY : adopté à l'unanimité

27 – Le Vigan-en-Quercy – Centrale photovoltaïque – Avis du conseil municipal de Gourdon : adopté par 12 voix pour et 8 abstentions (Mme Nicole BRUNEAU, Mme Christine OUDET, Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, Mme Dominique SCHWARTZ, M. Lionel BURGER, Mme Nicole ESPAGNAT, M. Joël PÉRIÉ, M. Lionel MAURY)

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

28 – Démission de M. Joseph JAFFRÈS – Fixation du nombre d'adjoints au maire à six : adopté à l'unanimité

29 – Redevance sur la consommation d'eau potable – Éleveurs exploitants – Exonération de redevance pour 2025 : adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures 25.

Vu,

Le Maire de Gourdon,
Jean-Marie COURTIN

Vu,

La Secrétaire de séance,
Delphine COMBEBIAS

